

République Française

RÉUNION

**CONSEIL MUNICIPAL
de RIVES-EN-SEINE**

Art. 48 de la Loi du 5 avril 1884

Le Conseil Municipal

se réunira en séance ordinaire

Salle de la Tour d'Harfleur

Rives-en-Seine / Caudebec-en-Caux

Le jeudi 13 septembre 2018 à 20 heures 30

OBJET de la RÉUNION :

- Transfert de propriété de la Maison des Templiers – Acte de cession
- Maison des Templiers – Convention de fonctionnement avec l'Association des Amis du Vieux Caudebec
- Baux
- Centre bourg de Caudebec-en-Caux – Convention de financement d'étude pré-opérationnelle d'urbanisme avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie
- Syndicat Départemental d'Energie 76 – Contrat d'entretien de l'éclairage public de la commune déléguée de Saint Wandrille-Rançon
- Points d'apport volontaire quartier du Marais – Convention entre la Commune, Caux Seine Agglo et les bailleurs sociaux IBS et HABITAT 76
- Contrats d'apprentissage
- Restauration scolaire - Indemnisation de surveillance
- Conventions de mécénat
- Informations et questions diverses

Fait à Rives-en-Seine, le 6 septembre 2018

Bastien CORITON



Bastien Coriton

Maire de Rives-en-Seine